27me Année N° 6665 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Dimanche 28 Janvier 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoire (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 15

A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grande Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).

A Armentières, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 27 JANVIER 1883

AU JOUR LE JOUR !

« La France vit au jour le jour. » C'est la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* qui écrit cette phrase, si dédaigneuse, mais si vraie sur notre état politique.

Oui, nous vivons au jour le jour, comme ces pauvres diables qui s'estiment heureux lorsqu'ils ont assuré leur dîner, sans se préoccuper des repas du lendemain.

Les plus perspicaces sont incapables de prévoir le lendemain dans notre malheureux pays.

Oh ! demain, c'est la grande chose,
De quoi demain sera-t-il fait ?
L'homme aujourd'hui sème la cause,
Demain, Dieu fait mûrir l'effet.

La journée politique d'hier a désorienté les hommes les plus habitués à se retourner dans l'inextricable dédale des incidents de notre politique intérieure.

On parle d'une crise ministérielle ; et déjà les noms des ministres nouveaux sont mis en avant. M. Duclerc est malade. Le cabinet actuel, qui était perdu hier, pourrait bien être sauvé demain.

On affirme, en effet, que la Chambre, effrayée de son œuvre de proscription, repousserait les conclusions des commissaires qu'elle a nommés, et se rattacherait — en les modifiant un peu — aux projet du Gouvernement.

Quand nous disons les projets du Gouvernement, c'est d'une partie du Gouvernement que nous devrions dire; car le général Billot et l'amiral Jauréguiberry les repoussent.

Cet incident des princes — burlesque dans son origine — mais qui peut devenir odieux dans ses conséquences, nous fait oublier toutes les graves questions intérieures et extérieures.

La réforme judiciaire est discutée au milieu de l'inattention générale.

Pendant ce temps, l'Angleterre marche rapidement vers l'annexion complète de l'Egypte, et nous isole du concert Européen.

Les cabinets de Rome, de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg ont donné leur adhésion à la note de lord Granville, c'est-à-dire à la substitution de l'influence exclusive de l'Angleterrre en Egypte, à l'influence anglo-française.

C'est une nouvelle Sainte-Alliance qui se fonde contre la France, c'est un cordon sanitaire, une quarantaine diplomatique qui nous livre à celui de nos ennemis qui sera assez entreprenant pour se jeter sur nous.

Et tandis qu'on nous mûre dans notre territoire démembré, qu'on nous met en cellule, les radicaux cherchent à chasser tous ces princes, qui sont les cousins de tous ces rois, et dont la présence parmi nous était une sauvegarde !

Non-seulement, nous n'avons pas d'alliés, mais les alliances se forment contre nous. Notre diplomatie malhabile et mal élevée n'a pas su profiter des derniers évènements pour reprendre une large place dans le Conseil des puissances, qui tiennent notre gouvernement dans une légitime suspicion.

Voilà donc la France, telle que les radicaux nous l'ont faite:

A l'extérieur, l'épée de l'Europe la menace;

L'Angleterre rit d'elle, après l'avoir chassée de l'Egypte;

A l'intérieur, une crise ministérielle qui s'annonce comme devant être longue et pleine de périls, par la difficulté qu'on éprouvera à trouver deux titulaires pour la guerre et la marine;

Une Chambre désorientée, capable de toutes les faiblesses et de toutes les violences ;

Un Sénat sans consistance et sans courage ;

Un président de la République sans initiative ;

Et, dominant tout ce désordre, une soif ardente du pouvoir chez tous les politiciens, jointe à la croyance absolue de chacun d'eux à sa propre infaillibilité, — croyance en raison directe de leur nullité ;

Il faut le reconnaître, la presse allemande juge bien notre situation, quand elle dit « que nous vivons au jour le jour ! »

C'est humiliant, mais c'est vrai.

Pierre Salvat.

ON EN RIRA BIENTOT

Le bon sens et l'équité se sont enfin révoltés contre les mesures que, dans l'affolement d'une terreur qu'on pourrait appeler enfantine, M. Floquet et ses imitateurs avaient proposées contre les princes des anciennes dynasties régnantes.

Dans la presse, il n'y a plus guère que les journaux opportunistes — et pour cause — avec l'organe de M. Clémenceau, qui ne s'élèvent pas contre des lois d'exception qui seraient une honte pour le pays. Depuis le *Parlement*, qui démontre, avec la science du jurisconsulte, l'iniquité, l'on pourrait dire l'illégalité morale, de pareilles lois, jusqu'au *Rappel*, qui se moque avec une mordante ironie de ces ricochets parlementaires qui, pour atteindre un Bonaparte coupable de n'avoir pas gardé un silence prudent, frappent les d'Orléans, satisfaits de servir loyalement la France et de jouir en paix de la patrie rendue; jusqu'au *XIXe Siècle*, qui estime que dans cette occurence « la sagesse politique serait du même côté que la modération, la justice et l'humanité, » tous les autres journaux sont unanimes pour souhaiter et annoncer l'abandon de ces malencontreuses et ridicules propositions.

Si la République, d'ailleurs, était intéressée dans cette question des lois à porter contre les princes des anciennes familles royales, elle le serait à ce qu'on ne commette pas en son nom une iniquité qui serait en même temps une sottise, car elle démontrerait la faiblesse incurable d'un gouvernement qui ne peut vivre sans porter atteinte successivement à toutes les libertés, sans violer les droits les plus sacrés.

Maintenant la lumière est faite sur tout cela, sur ces prétendus complots qui n'ont jamais existé et sur ces prétendus conspirateurs qui n'ont jamais conspiré. Nous n'en sommes plus à 93, au temps où les instigateurs des massacres de Septembre spéculaient sur l'ignorance et la crédulité du peuple pour lui faire accepter comme des vérités toutes les accusations qu'ils portaient contre les hommes dont ils voulaient se défaire.

Le journal qui essaie d'accréditer une nouvelle conspiration des Chevaliers du poignard en est pour ses frais d'invention et d'illustration. Personne ne croit à ses dénonciations. C'est bien ainsi qu'en 93 on préparait les massacres de Septembre et qu'on organisait le régime de la Terreur. C'est pour avoir une loi des suspects qu'on suspectait tout le monde. Mais heureusement ce sont là des vieilleries révolutionnaires qui sont hors de service. *La grrrrande conspiration royaliste* est un moyen usé, qui manque absolument son effet. Aujourd'hui il fait hausser les épaules, demain on en rira.

LE LICENCIEMENT DE L'ARMÉE FRANÇAISE

On lit dans le *Clairon* :

« Une question à M. le ministre de la guerre.

» Est-il vrai que depuis trois jours, les comptables des régiments soient occupés, jour et nuit, à préparer les titres de congé de la majeure partie des hommes en ce moment sous les drapeaux ?

» Est-il vrai que par suite des ordres du ministre de la guerre, trois classes de mobilisation sur quatre, qui composent aujourd'hui l'armée active permanente, soient sur le point d'être envoyés en congé de 30, 45 et 60 jours *renouvelables ?*

» Est-il vrai que dans moins de cinq jours il ne restera plus sous les drapeaux que les jeunes gens récemment incorporés et dont on vient de hâter l'instruction, et qu'il ne restera plus ni tambours ni clairons, ni ordonnances d'officiers ?

» Est-il vrai qu'on pousse à outrance l'instruction des recrues sur le service des places, afin de pouvoir leur faire prendre la garde, au défaut des anciens?

» Est-il vrai que, dans la plupart des compagnies d'infanterie, dix jeunes soldats et six gradés vont former l'effectif présent?

» Est-il vrai, pour ne citer qu'un exemple, qu'hier, sur cent cinquante hommes que compte la batterie montée d'artillerie en garnison à Douai, cent soient partis en congé, les officiers les ayant invités, eux-mêmes, à demander ces congés ?

» Est-il vrai que cette mesure étrange soit produite par des embarras financiers considérables, que le gouvernement essaie de dissimuler ?

» Si tout cela n'est pas vrai, qu'on le dise.

» Si tout cela est vrai, qu'on l'explique. »

BANQUET DES AGRICULTEURS

Ce soir a eu lieu, à l'Hôtel continental, le banquet annuel de la Société d'encouragement à l'agriculture.

M. le sénateur Foucher de Careil présidait, ayant à ses côtés M. Tisserand, qui représentait le ministre de l'agriculture.

Parmi les convives on distinguait des députés: MM. Dreyfus, Lasserres, Pontlevoy, de Lafitte, Giraud, Descamps. M. de Lagorse, secrétaire général de la Société d'agriculture. MM. R. de Lima, délégué espagnol, Pittman, délégué anglais, Risiet, directeur de l'Institut agronomique de France.

Au dessert, M. Foucher de Careil porte un toast à la patrie et au président de la République, M. Jules Grévy, auquel il a promis de le suivre avec fidélité.

MM. Firard, de Mahy, Cochery et Devès se sont fait excuser.

M. de Careil boit au ministre qui, sous le cabinet de Gambetta a inauguré ce ministère spécial de l'agriculture. (Bravos.)

M. de Careil salue les représentants de l'Angleterre, de la Russie, de l'Espagne et porte un toast à la fraternité des peuples et au développement de la fraternité par l'agriculture. (Applaudissements.)

M. Roman de Lima affirme la sympathie du peuple espagnol pour la France. Il porte un toast à M. Pasteur et aux paysans français. (Bruyants applaudissements.)

M. Dreyfus, député, porte un toast aux vertus républicaines : patience, sagesse, fermeté, qui sont pratiquées par les populations rurales. (Applaudissements.)

Le délégué du San-Salvador boit à la nation française, envers laquelle il a contracté, dit il, une dette de reconnaissance. (Applaudissements.)

M. de Lagorse, secrétaire général, passe en revue les travaux des membres de la Société, dont il fait un juste et spirituel éloge; il boit à la société et à la presse.

Après quelques paroles de M. Pittman, délégué anglais, M. Barral prend la parole. Il dit que les agriculteurs forme la majorité de la France. Ce sont eux qui ont fait la patrie et la République. (Applaudissements.) Il boit au ministre de l'agriculture.

M. Tisserant, représentant du ministre de l'agriculture, dit que le gouvernement de la République s'associe aux vœux des agriculteurs et qu'il les secondera dans la réforme de leur outillage mécanique, cette artillerie de l'agriculture. (Applaudissements.)

Ce discours a été, comme les précédents, souligné par les applaudissements unanimes des assistants.

RÉVUE DE LA PRESSE

GAMBETTA AUX ENFERS

Thiers. — Comment ! c'est vous, mon pauvre Gambetta, que Caron vient de nous amener dans sa barque ! Vous si jeune, si gai, si vivant, si exubérant en toute chose. Je ne puis en croire mes yeux.

Gambetta. — Hélas ! oui, c'est moi-même. Les apparences étaient trompeuses. Il n'y avait que la tête de bonne, comme chez Mirabeau. Je vous l'avoue, je regrette la vie ; elle ne m'avait point été dure, et puis, entre nous, je comptais sur votre glorieux héritage.

Thiers. — Je m'en doutais bien un peu. J'ai toujours pensé que vous hériteriez tôt ou tard de ma présidence, à moins que ce ne fût le duc d'Aumale.

Gambetta. — On m'a rapporté que vous en avez fait dans votre barbe. Mais qui donc était de taille à vous remplacer ? Au moins nous étions trois à vouloir la revanche, vous, le bon maréchal et moi. Votre héritier présent a d'autres soucis. Que va devenir notre chère France ? Vous en serez ce que vous voudrez ; mais, quel que soit pour moi l'honneur d'entrer si jeune dans votre illustre campagnie, je dirais volontiers comme Achille : « J'aimerais mieux être gardeur de porcs là bas, qu'ici le roi des rois. » C'est si bon de vivre !

Thiers. — On voit bien que vous n'avez pas médité sur les vicissitudes humaines. Les anciens avaient raison, mon cher ami, de dire : « Ceux-là sont aimés des dieux qui meurent jeunes. » Voyez ma fortune. J'ai sauvé mon pays de la Commune. J'ai libéré son territoire. J'ai fondé, en lui donnant l'accolade, la République qui n'avait pas eu mes premières amours. Et je n'en ai pas moins perdu ce pouvoir que j'ai trop aimé. Je suis parti pour le royaume des ombres avec le regret de n'avoir pas fini cette œuvre que vos amis mettent tant d'ardeur à détruire, si j'en crois votre ami Laurier.

Gambetta. — Nous serions bien ingrats, nous autres républicains, si nous pouvions oublier vos services. Nous n'avons, ni l'un ni l'autre, sauvé la France dans cette cruelle guerre, vous, par votre voyage diplomatique à travers toute l'Europe, moi, par une résistance militaire à outrance, que vous avez qualifiée un peu durement, par parenthèse. Mais vous avez assez fait pour votre pays, dans votre longue carrière, pour n'avoir point de regrets à emporter ici. Moi, j'arrive désespéré de n'avoir pu que rêver la revanche.

Thiers. — Le mot était un peu vif, j'en conviens. Je l'ai regretté, vous le savez bien, quand nous nous sommes donné la main pour la défense de la République. C'était folie héroïque qu'il fallait dire, comme l'éloquent Trochu, qui m'a mis de si mauvaise humeur avec ses soldats de trois ans. Depuis que vous savez ce que c'est qu'une armée, vous devez convenir avec moi que c'était folie de vouloir encore batailler, après que la France avait perdu sa seule, sa véritable armée.

Gambetta. — Ne fallait-il pas sauver l'honneur ?

Thiers. — C'est votre gloire. Mais il est des moments, dans l'histoire des peuples, où la folie, même héroïque, devient un crime. Vous en étiez là, mon cher dictateur, quand notre ami Simon est venu à Bordeaux vous rappeler à la raison. Mais voilà que je me crois encore au Parlement. Trêve de discussions, je vois mes amis qui me font signe. Ils sont impatients, comme moi, d'apprendre quelles nouvelles vous nous apportez de cette France que je ne vous ai pas laissée, ce semble, en trop mauvais état.

Gambetta. — Quelles nouvelles j'apporte, illustre maître ? Je vois vos cheveux se dresser sur votre tête. Vous aviez très bien fait avant nous. Nous avons eu l'ambition de faire mieux encore. On trouvait que votre République ressemblait comme deux gouttes d'eau à cette monarchie dont le 24 Février nous avait délivrés.

Thiers. — Ne parlons pas de cette journée, si vous voulez vivre en paix ici. C'est une des plus funestes de notre histoire.

Gambetta. — Pourtant, nous ne pouvions laisser partout les ennemis de la République, dans la magistrature, dans l'école, dans la diplomatie, dans les finances, dans tous les services de l'Etat. C'était peut être bon pour commencer; mais l'on ne pouvait en rester là. Il fallait bien chasser ces conspirateurs, et mettre à leur place de bons et fidèles républicains. Quand je suis parti pour l'autre monde, je commençais à craindre que l'on ne poursuivit l'épuration à outrance. Aussi, à peine arrivé au pouvoir pour mon malheur, j'ai rappelé Weiss et Miribel. C'est alors que mon parti a crié la grande trahison de Mirabeau.

Thiers. — Miribel réparait Farre. Mais que vouliez-vous faire de ce petit impertinent qui a traité de bêtise ma République conservatrice ? Et depuis que vous avez renouvelé votre personnel, trouvez-vous que l'Etat est mieux servi? J'en apprends de belles par mon téléphone souterrain. Mon gros Léon Say, qui est si fin et à qui j'ai prédit la présidence de la République, me dit que vos nouveaux percepteurs n'osent plus dénoncer la fraude. Des officiers, dont je garde les noms, car même ici les murs ont des oreilles — me répètent qu'on espionne l'armée. De vieux diplomates étrangers m'apprennent que, dans plus d'une Cour, on remarque l'inexpérience, la gaucherie, l'incorrection de nos diplomates improvisés. On m'affirme enfin que vos amis ne veulent plus que des magistrats qui rendent des services.

Gambetta. — On exagère. C'est Dufaure qui vous aura dit cela. Il nous avait fait une magistrature cléricale.

Thiers. — Ah ! voilà le mot : Le cléricalisme, c'est l'ennemi. C'est pour cela qu'on fait la chasse aux moines et la guerre aux prêtres ; la petite en attendant la grande.

Gambetta. — Pardon, mon maître. N'est-ce pas vous qui nous avez donné l'exemple ? Si j'ai bonne mémoire, vous avez requis du gouvernement, en 1845, l'application des lois aux congrégations prohibées.

Thiers. — Hé oui, mon cher enfant. Mais à ce moment l'invasion congréganiste menaçait l'Etat. Il fallait défendre l'Université, de même qu'en 1850 il fallait défendre la société. Toujours courir au plus pressé: voilà ma politique. On ne change pas de principes ni de sentiments selon les situations, mais on change de conduite. Laurier m'a dit encore bien autre chose. Cette mauvaise langue ne m'a-t-elle pas appris qu'on *laïcisait* tout maintenant là-bas, les écoles, les hospices, même les cimetières, qu'on chassait les Frères et les Sœurs des écoles primaires, qu'on décrochait partout les crucifix. Dites moi vite que c'est une calomnie des pires ennemis de la République.

Gambetta. — Que voulez-vous, maître ! Tout cela s'est fait au nom d'un principe que vous n'avez jamais renié, l'Etat laïque. C'est vous, les libéraux de la Restauration et du Gouvernement de Juillet qui l'avez posé, ce principe. Nous ne faisons qu'en tirer les conséquences. Nous voulons faire respecter partout la liberté de conscience.

Thiers. — Interdire tout enseignement religieux, supprimer jusqu'au nom de Dieu dans les écoles de l'enfance et dans les sanctuaires de la justice : voilà ce que vous entendez sous cet affreux barbarisme. Vous violez la langue, avec le droit des familles et le sens commun. Où était donc le centre gauche, où était Jules Simon, quand vos amis ont fait ces belles choses ?

Gambetta. — Dufaure ne vous a donc pas dit que le centre gauche, maintenant, c'est Ribot tout seul, le sage Ribot qui proteste toujours, sans jamais se fâcher. Quant à Simon, il s'est fâché tout rouge. Quel plaisir vous auriez eu à le voir et à l'entendre ! Il a fait, à cette occasion, ses plus beaux discours, si forts, si pathétiques qu'ils ont ému même le Sénat, jusqu'à lui faire prendre d'héroïques résolutions qu'il abandonnait bien vite après, selon sa prudente habitude.

Thiers. — Eh bien! mon cher Gambetta, je ne dirai plus que vos amis sont des fous furieux. Il n'y a qu'un mot pour qualifier de telles sottises. Ai-je donc eu tort de dire

---

FEUILLETON DU 28 JANVIER. — 18

Pauvre Fille

PAR

HIPPOLYTE AUDEVAL

X

plication

(SUITE)

« Monsieur, dit-elle, je serai sincère autant que vous l'avez été. Dès votre première entrevue avec moi, après mon entier rétablissement, vous m'avez avoué que vous m'aimiez. C'était un peu prompt. Du moins, j'en jugeai ainsi. Cependant je n'éprouvai ni rancune ni colère. J'essayai même de me rattacher, par cette tendresse à la vie, dont j'avais tenté de sortir par un suicide. Mon cœur est libre, je n'avais aucun parti pris contre vous. Votre situation, que je supposais humble et laborieuse, était de celles que mon peu d'ambition pouvait m'appeler à partager, et j'en offrais d'envisager avec confiance l'avenir que vous me faisiez entrevoir.

— Eh bien? interrogea Pierlaud dont les traits rayonnèrent d'espérance.

— Eh bien! monsieur continua la jeune fille, ces bonnes dispositions n'ont pas duré. Oh ! ne nous irritez pas ! Je vous ai promis d'être franche. Vous m'avez imposé votre amour... cela m'a déplu. Vous m'avez emprisonnée... cela m'a blessée dans mes plus légitimes fiertés. N'essayez pas de vous justifier. C'est irréparable. Russie-vous le plus beau des hommes, le plus riche, le mieux doué de toutes les facultés de l'intelligence, je ne verrais jamais en vous que... mon geôlier. Une femme ne peut pas aimer son geôlier, monsieur... Vous auriez dû réfléchir à cela.

Pierlaud réprima un geste de douleur et de colère.

— Je n'ai pas à ajouter qu'une femme qui se respecte un peu n'épouse pas un fraudeur, reprit Fernande, puisque ma résolution était devenue irrévocable avant que je susse réellement ce que vous êtes. Me permettez-vous de vous parler de ce trafic honteux, monsieur Jacques Pierlaud ? Renoncez-y, croyez-moi. Vous n'êtes pas fait pour les choses viles, et vous y rencontreriez toujours un amer poison qui vous dévorerait. Donnez votre fortune aux malheureux. Réhabilitez-vous à vos propres yeux par la pauvreté, par le travail honorablement exercé au grand jour. Alors, sans la caresse comme une ivresse qui fait oublier, vous trouverez bientôt quelque tendresse pure, dévouée, née de l'estime, quelque compagne qui sera fière de porter votre nom parce que ce nom sera celui d'un honnête homme. Nous allons nous séparer, monsieur Jacques... Voulez-vous me permettre, monsieur Jacques, de toucher la main ? Voulez-vous me laisser associer dans cette dernière étreinte vos vœux pour l'accomplissement des projets de mon avenir, pour vous, du plus profond de mon cœur ?

Jacques prit cette main qu'elle lui offrait.

Les sirènes tremblaient.

Il était en proie à une émotion extrême. Deux larmes brûlantes roulaient dans ses yeux.

— Fernande, dit-il, vous refusez donc de me comprendre ?...

Elle fit un geste. Il n'acheva pas.

— Patience ! murmura-t-il.

Puis il reprit :

— Oui, elle se rencontrera sur mon chemin cette tendresse que vous dépeignez si bien, cette compagne qui deviendra pour moi l'oubli du passé, la réhabilitation, le bonheur, le rayonnement de l'avenir. Elle sera mon guide, ma conscience, mon étoile au sein des ténèbres. Tel est le vœu que vous formez... Il se réalisera.

Jacques sortit, sans s'expliquer davantage sur ses secrètes intentions.

On entendit bientôt le bruit des rames maniées dans la barque par Humberthe, qui le reconduisait au rivage.

Fernande attendit quelques instants, afin d'être certaine qu'il était déjà loin.

Puis elle appela Humberthe.

— Je vous fais mes adieux, lui dit-elle. Vous allez me mener à terre. Serez-vous encore demain dans ces parages? Je désire vous envoyer un souvenir de moi.

— Il n'y a pas d'adieux à faire, balbutia Humberthe.

— M. Pierlaud vous a cependant donné l'ordre...

— Oui... mais je viens de recevoir des ordres contraires. Je ne puis vous laisser sortir sous aucun prétexte.

Fernande tomba accablée.

Puis sa première pensée fut une pensée d'évasion.

XI

Aigle et colombe

S'évader ! ce n'était pas facile.

Le bateau, en s'engageant dans ces méandres qui rendent le trajet par eau si long entre Paris et Rouen, se maintenait dans un parcours où la navigation a relativement peu d'animation.

Quant aux barques de promeneurs, de canotiers et même de pêcheurs, on n'en rencontrait presque jamais.

Fernande apercevait quelquefois aussi dans des canots des hommes lançant leurs filets, et elle les regardait ardemment, comme pour découvrir en eux quelque espérance de salut. Mais elle n'osait les appeler : Humberthe et Miclou l'eussent fait taire à l'instant même. Elle se disait en outre qu'elle était chez des bandits capables de tout, qu'ils étaient les maîtres absolus sur leur bateau, que la justice seule avait le droit d'y faire des investigations et que, faute de pouvoir l'avertir, il n'y avait aucune chance d'être délivrée par un de ces pêcheurs qu'elle entrevoyait de loin. En supposant même qu'il l'écoutât et prît fait et cause pour elle, elle ne pouvait amener qu'une rixe, un crime peut-être, et Fernande reculait devant ce résultat trop facile à prévoir.

Lorsque Miclou s'absentait, ce qui était du reste rare, pour aller aux provisions, Fernande se demandait si elle devait supplier Humberthe de la laisser fuir. Une femme implorant une autre femme est toujours moins intimidée que vis-à-vis d'un homme. De plus, Fernande se souvenait que, durant sa maladie, cette femme lui avait témoigné une sorte de bonté. Oui, mais c'était pour obéir à Pierlaud, et Fernande jugeait avec raison que jamais Humberthe n'enfreindrait les ordres du fiacre.

— Si je parle, pensa la jeune fille, elle racontera tout. C'est la seule chose que j'obtiendrai. Que lui offrir, d'ailleurs ? Elle ne manque de rien, et je n'ai dans ma poche que fort peu d'argent. Il en faudrait beaucoup pour l'engager à braver la colère de Jacques Pierlaud.

Fernande songea à écrire. Mais elle n'y songea que pour reconnaître qu'il serait impossible de faire parvenir à destination une lettre.

A qui la confier ?

Il était évident que le moindre billet dont la jeune fille chargerait Humberthe ou Miclou serait, non mis à la poste, mais livré à Pierlaud.

Pierlaud, d'ailleurs, lui épargnait sa présence.

Mais cette prolongation de captivité, sous ses apparences de trêve, était plus inquiétante que rassurante.

Elle annonçait clairement que Pierlaud voulait lasser, fatiguer, user cette résistance, et qu'il était patient parce qu'il savait que Fernande n'avait aucun moyen, aucune chance de lui échapper.

— Oui, se disait la jeune fille en examinant sa situation sous toutes ses formes, il est convaincu que ce long supplice m'affaiblira, brisera ma volonté, me livrera à lui...

Et avec une invincible fermeté, elle continuait à rouler silencieusement dans sa tête des projets d'évasion.

Deux autres se présentèrent à elle : s'élancer dans la Seine à un moment où elle ne serait pas surveillée de trop près, ou bien offrir le peu d'argent qu'elle possédait à un marinier venant à passer, pour qu'il la transportât à terre.

Pour mieux pouvoir mettre à exécution un de ces deux projets, elle demanda que le bateau marchât en suivant le courant, au moins pendant le jour.

On ne vit là qu'un caprice, une distraction qu'on ne lui refusa pas. Pierlaud d'ailleurs, l'avait permis.

Elle venait se poser à l'avant du bateau, interrogeant des yeux les flots et l'horizon.

A deux reprises différentes, elle appela des hommes ramant dans des barques... Mais soudainement Miclou et Humberthe accoururent au bruit de sa voix.

— Vous nous forcerez à vous enfermer dans les chambres, dit Humberthe.

— Si vous vous ennuyez, venez causer avec nous, ajouta poliment Miclou.

Et Fernande, pendant de longs jours encore, fut obligée d'affecter une sorte de résignation pour que sa captivité ne devînt pas plus étroite.

Plusieurs fois, sans qu'on s'en doutât, elle sonda, à l'aide d'un fil et d'un morceau de fer, la profondeur des eaux.

Chaque fois elle demeura convaincue que s'y précipiter c'était chercher la mort. Et, en effet, le bateau ne côtoyait jamais un rivage que Fernande eût pu atteindre sans savoir nager ; il se tenait constamment au large, dans le chenal sombre et profond du fleuve.

Un jour, vers deux heures, et par une chaleur accablante, elle vit ses geôliers s'assoupir après le repas. Elle n'ignorait point que, comme de bons chiens de garde ils s'éveilleraient au moindre bruit. Néanmoins, elle s'achemina doucement vers la barque du bateau. Y sauter sans aide n'était point aisé pour une femme. Le bateau, n'étant pas chargé, avait son rebord à une certaine hauteur au-dessus de l'eau et de la barque. Mais Fernande s'y laissa glisser en s'agenouillant et en se suspendant ensuite par les mains. Elle se trouva dans la barque sans avoir fait du bruit. Elle s'occupa de la détacher... ramer ne serait pas bien difficile, et ses gardiens du reste n'avaient pas d'autre canot pour la poursuivre. Mais Fernande s'aperçut, en frissonnant de désespoir, que la barque était retenue au bateau, non plus par une simple corde, mais par une chaîne de fer fermée par un cadenas.

— Oh ! je suis bien gardée ! murmura-t-elle.

Néanmoins, elle eut le courage de remonter aussitôt sur le bateau, afin de ne pas divulguer son inutile tentative d'évasion.

(*A suivre.*)